

Union Nationale des Parachutistes Val de Briey



**Hôtel de Ville – Val de Briey
France – Meurthe-et-Moselle**

Membre de la FFSP n°F1400

Visa FFSP 2026 54 182 Z

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



20^{ème} Marche Populaire Internationale

Dimanche 23 août 2026



Marche Populaire « La Briotine »

Parcours des distances 6, 13, 20 km



Départ et

Partenaires de la FFSP

arrivée :

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Lieu et départ :** Mairie de Briey - 1, Place de l'Hôtel de Ville
54150 – Val de Briey
- Horaires :** Départ de 07h00 – Dernier départ à 10h30 pour la distance du 20 km.
Arrivée limitée à 15H 30.
- Parcours :** « 6, 13 et 20 » km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants gratuits jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** **Avant le lundi 17 août 2024 pour les groupes. Sur place pour les individuels**
- Inscriptions :** **M. Boudaille Michel**
54 avenue de la République
54800 – Conflans en Jarnisy
Téléphone : 06 88 01 37 65
Email : unp-briey540@orange.fr
- Récompenses :** aux groupes de plus de 20 participants.
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Une boisson et un régénérant solide gratuits à chaque contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée **sur réservation à cette adresse courriel : unp-briey540@orange.fr le lundi 17 août 2024.**
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Nous vous conseillons de stationner sur la place Niederhauser – Plan d'eau de la Sangsue – Val de Briey
- Secourisme :** Premiers secours : Mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à : Signal-sports@sports.gouv.fr

Nous remercions nos commanditaires du soutien qu'ils ont apporté à ce projet.

